



## Temps de travail et temps de trajet

Par **bracke**, le **06/04/2009** à **18:26**

Bonjour,

Mon employeur vient d'obtenir un nouveau contrat et me demande de prendre en charge une partie du nouveau travail à effectuer. Pour cela je dois me rendre dans une ville située à une 1h de mon lieu de travail deux fois par semaine. Pour les déplacements, mon employeur me fournit un véhicule de la société. Il m'apprend par contre qu'il ne prendra en compte qu'une heure de travail pour les trajets au lieu de deux (1h aller et 1h retour ; les heures supplémentaires se récupèrent en RTT). De plus, le trajet de retour s'effectue sur mon temps de pause déjeuner. Je me demandais si tout cela était correct au vue du code du travail. Merci de votre réponse.